



RNCP38362-MINISTÈRE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE-date enregistrement 07/11/2018 et date publication 11/12/2023

PROFIL POUR CE DIPLOME

Public visé

Être âgé de moins de 29 ans (sauf, si le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme. Des dérogations sont possibles pour les personnes en situation de handicap et les sportifs de haut niveau.

Prérequis

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un niveau 4

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Candidater sur Parcoursup et/ou prendre contact avec le centre de formation.

Constituer un dossier de candidature accessible sur le site de l'UFA. Satisfaire aux entretiens individuels organisés par l'UFA sur site ou par téléphone.

Un accompagnement par l'UFA sera assuré pour vous orienter dans vos recherches d'employeurs.

L'employeur trouvé, l'UFA prendra contact avec l'entreprise afin d'établir votre contrat.

L'inscription est possible jusqu'au 30/11/2026.

Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Cette polyvalence fonctionnelle s'inscrit dans un contexte d'activités commerciales digitalisées visant à mettre en œuvre la politique commerciale du réseau et/ou de l'unité commerciale en tant que : conseiller de ventes et de services, vendeur conseil, vendeur conseil E-commerce, chargé de clientèle, chargé du service client, marchandisseur, manager adjoint, second de rayon, manager de l'unité commerciale de proximité.

Parcours Bachelor responsable en marketing, vente et énergies renouvelables (connaître les bases en matière d'énergies renouvelables et maîtriser la réglementation encadrant la commercialisation de ces produits)

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Approche théorique et pratique, contexte professionnel, retours d'expériences. – Enseignement général et professionnel – Mise en situation professionnelle.

Rythme et alternance :

2 jours par semaine en moyenne en centre, le reste du temps en entreprise.

Remise du calendrier lors de la signature du contrat.

Modalités d'évaluation :

Epreuves d'examen ponctuelles. Epreuves orales, écrites et de mise en situation professionnelle.

Validation :

Diplôme d'Etat, niveau 5. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, équivalence passerelle selon le bts validé.

Nombre de participants :

- Capacité minimum 8 alternants
- Capacité maximum 18 alternants

Durée de la formation :

1350 heures de cours



Tarifs de la formation :

Article L.6211-1 « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal »

Conditions tarifaires sur demande Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 6450 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020- 786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les

*niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO*

Accessibilité handicap :

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
Adaptation pédagogique pour les personnes en situation de handicap.

Référente handicap du CFA Jean Bosco :

Maud.Lacassaigne@cfa-jeanbosco.fr

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande (voir coordonnées).

COORDONNEES :

<p><i>UFA ST VINCENT DE PAUL 8 Bd du Général De Gaulle 60 000 BEAUVAIS 03.44.11.16.02 adm.ufa@st-vincentdepaul.fr</i></p>	<p>UFA ST VINCENT DE PAUL 8 Bd du Général De Gaulle 60 000 BEAUVAIS Chargée de développement 03 75 15 05 61 l.derunes@st-vincentdepaul.fr</p>
---	--

VALEUR AJOUTÉE :

- Suivi et accompagnement du candidat, de sa candidature jusqu'à la certification
- Un formateur référent de section
- Travail collaboratif avec l'entreprise pour faire vivre la formation en alternance, pour une complémentarité des apprentissages
- Des formateurs experts, professionnels en exercice dans des structures de commerce
- Une restauration et une salle de repas privilégiées pour les apprenti-e-s

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

